

Compte Rendu de l'audition

Thierry Dalmas occupe le poste de Directeur Général des Services de la Ville de Draguignan, où il travaille dans une relation de confiance et d'étroite collaboration avec le maire. Il se réjouit de la présente audition car il considère **la commune comme la cheville ouvrière du territoire et la porte d'entrée des politiques publiques**, même si elle manque parfois de moyens financiers face à une responsabilité qui retombe systématiquement sur ces élus de proximité. Son engagement se nourrit d'une forte appétence personnelle, illustrée par un DEA et une thèse en droit international public. Ses recherches sur la sécurité internationale abordaient déjà les nouvelles menaces environnementales liées aux ressources, telles que l'eau et les terres rares. Son expérience passée à La Seyne-sur-Mer l'a confronté à des résistances politiques face à l'Agenda 21, ce qui l'a convaincu de la **nécessité de traiter l'écologie de manière transversale plutôt qu'isolée**. Il voit aujourd'hui dans **la transition environnementale** un moyen de **redonner du sens au mandat public** et de **repenser l'organisation administrative au service de l'intérêt général**.

La gestion des risques, l'aménagement du territoire et l'acceptabilité sociale

Le traumatisme des inondations de 2010, qui ont causé 25 morts à Draguignan, constitue un jalon dans la réflexion sur la **résilience** et la **culture du risque**. La gestion de ces risques est **indissociable de l'aménagement du territoire**, touchant à la fois à la **perméabilisation de la voirie** et à la **protection de la biodiversité**.

Les risques majeurs identifiés sur la commune de Draguignan **sont les suivants** : les **inondations**, les **fortes chaleurs**, les **incendies** ainsi que les **retraits d'argile**. Bien que la **ville participe aux décisions**, la **compétence technique échappe parfois** à la commune au profit de l'agglomération ou de syndicats mixtes comme le SMA pour la gestion des rivières. Le maire utilise toutefois le **PLU** pour imposer des **contraintes d'urbanisme**, comme l'obligation de créer des bassins de rétention ou le respect de la ligne bleue correspondant au maximum historique des crues. Monsieur Dalmas souligne la **difficulté de l'acceptabilité sociale**, car les citoyens et les entreprises peinent souvent à accepter les restrictions de construction en zones à risque, ce qui génère des tensions et des contentieux. Cette question de l'acceptabilité sociale est un véritable enjeu qui doit se concilier avec la **mission de sécurité des personnes et des biens**.

Transformation de la culture professionnelle

L'objectif central est de **transformer l'organisation interne** pour que **l'impact environnemental** devienne un **réflexe professionnel systématique**, à l'image de l'acculturation aux marchés publics après 2002. Pour éviter les débats passionnels ou le climatoscepticisme, l'administration s'appuie sur des **savoirs scientifiques solides** et les rapports du GIEC.

Monsieur Dalmas a lui-même suivi une formation à Montpellier sur la transition écologique et sociale et il a élaboré en même temps un **cycle de formation** avec le CNFPT qui a permis de sensibiliser 1 600 agents, notamment grâce à des **outils ludiques** comme la Fresque du Climat. La ville a également formé 15 **formateurs internes** dont l'expertise est désormais sollicitée par d'autres collectivités comme TPM ou le département du Vaucluse.

Outils de pilotage et arbitrage financier

La collectivité s'est engagée vers la neutralité carbone à l'horizon 2030-2050 en lançant un **bilan carbone pour disposer de données rationnelles**. Cette démarche permet de décrire l'état des lieux et d'envisager plus logiquement les prochaines étapes. Le diagnostic a permis d'identifier trois priorités d'action : **la mobilité professionnelle, les achats publics et la consommation énergétique**. Monsieur Dalmas explique que la **taxonomie européenne** est utilisée comme une **grille d'arbitrage** pour orienter les décisions budgétaires selon six leviers environnementaux.

Ceux-ci comprennent **l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la prévention et le contrôle de la pollution, l'adaptation au changement climatique, la transition vers une économie circulaire, la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes**.

L'exemple de la rénovation thermique des écoles illustre la complexité : si la climatisation répond à un enjeu immédiat de santé publique, elle aggrave le bilan climatique global. L'arbitrage consiste donc à chercher la « **moins mauvaise décision** » via des solutions de compromis, comme l'installation de ventilateurs, tout en restant vigilant sur l'origine de production pour ne pas déplacer le problème environnemental. Cette méthode de la taxinomie permet de privilégier un **compromis de sobriété à une solution énergivore**.

Monsieur Dalmas précise qu'il est essentiel **dépersonnaliser les processus** pour que la culture environnementale survive au départ des individus et devienne un bien commun collectif. En ce sens, ce n'est que le début d'un **profond changement de culture chez les élus et dans les services**.

Expérimentations, réalisations locales et vigilance

La ville a créé un **oasis de biodiversité** derrière le cimetière central pour tester la **désimpermeabilisation** et la **plantation d'essences locales adaptées au climat méditerranéen**. Ce projet permet aux services techniques de se **réapproprier des savoir-faire anciens**, comme la **construction de murs en pierre sèche** qui facilitent l'écoulement de l'eau et favorisent la biodiversité.

Par ailleurs, un diagnostic spécifique a révélé que les **bâtiments publics** sont **inutilisés 80% du temps**, ouvrant la voie à une **réflexion sur le multi-usage des espaces et la sobriété foncière**.

La ville **incite les particuliers** à s'inscrire dans ces thématiques. Des initiatives comme les **jardins partagés** permettent de **reconnecter les citoyens**, et notamment les écoliers, aux **cycles du vivant**.

Pour objectiver l'urgence, Monsieur Dalmas indique que la ville tient un **journal météo** depuis deux ans qui enregistre les températures et les alertes, révélant **qu'un tiers des journées sont désormais en crise**. Certains agents sont formés, notamment auprès de Météo France, pour interpréter les cartes et les données satellitaires afin de **réagir rapidement face à une situation de crise**.

Engagement et droit

La réussite de cette transition repose sur un **engagement politique au plus haut niveau, capable d'infuser** tant auprès des élus que des fonctionnaires pour que le sujet soit durablement porté par les futurs décideurs. Monsieur Dalmas considère que l'inquiétude et l'écologie punitive doivent être écartées, car elles ne constituent pas une porte d'entrée pertinente pour engager la transition environnementale. Pour lui, le levier d'adhésion le plus puissant et le plus neutre réside dans la **santé du vivant**. Ce concept de « **santé unique** » est bien plus parlant pour les élus et les citoyens, car il **permet de créer une discussion constructive et fédératrice**. En plaçant la question de la santé au cœur du débat, la transition écologique cesse d'être perçue comme une contrainte pour devenir un **enjeu commun**.

En conclusion, Monsieur Dalmas affirme que **sans engagement et sans pugnacité**, rien ne se passe, et qu'il faut **oser la transgression ou le conflit juridique pour faire bouger les lignes**. Il préconise d'utiliser **si besoin le droit comme une arme** et de ne pas craindre le conflit ou le contentieux administratif ou judiciaire afin de faire admettre de nouvelles réalités environnementales. Le juriste doit créer des options et oser contredire l'autorité devant les tribunaux. **Cette audace juridique doit s'accompagner d'une effervescence intellectuelle**, par l'organisation des **manifestations intellectuelles**, telles que des tables rondes ou des conférences, afin de nourrir le débat de **références solides**. Enfin, il souligne que **pour faire admettre la nécessité de changer de trajectoire, il est indispensable de s'accrocher et de faire preuve d'une détermination constante**.